



## Compte-rendu de la réunion Comité de programmation du GAL Pithiverais & Gâtinais du 15 Mai 2018

### Etaient présents

---

- **Collège public : 5/10**
  - **Membres titulaires :** Mme BEVIERE  
MM. BERTHAUD, DE RAFELIS, ROUMEGUERE, TARTINVILLE
  - **Membres suppléants :**
- **Collège privé : 9/16**
  - **Membres titulaires :** Mmes ALERBACK, BUTOR, DALLOT, BOFFIN  
MM. GODEAU, GIRARD, RICHARD
  - **Membres suppléants :** MM. ELAMBERT, PARENT
- **Invités :** Mme PENASSON  
MM. COUVRAND, JANNEQUIN, VOYER

### Etaient excusés :

---

- **Collège public :** Mmes PASQUET, ROBINEAU  
MM. MALET, THION, BARRIER
- **Collège privé :** Mmes PERTOLDI, MICHE  
MM. ANGUERA, BUIZARD-BLONDEAU, COULON, DI STEPHANO, GOUT, LEFEBVRE
- **Invités :** Mme FARACO

Mme DALLOT, Présidente du Comité de programmation, accueille les membres de cette instance. Le double quorum étant atteint, elle soumet à validation le compte rendu du dernier comité de programmation. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé.

### **PRESENTATION DES PROJETS POUR AVIS D'OPPORTUNITE**

- **Projet « Etude de valorisation de la Vallée de la Cléry »**

Présentation du projet par M. de RAFELIS

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. GODEAU demande si cette étude est en lien avec l'étude Pays à vélo qui a été conduite dernièrement ?

M. de RAFELIS répond qu'effectivement cet itinéraire sur la Vallée a été identifié dans le cadre de l'étude Pays à Vélo menée par le Syndicat Mixte du Pays Gâtinais comme étant un axe permettant de relier l'Yonne à la Scandibérique. Une 2<sup>nd</sup>e boucle a été identifiée sur le territoire de la 3CBO mais nécessitera de longues démarches avant d'être mise en œuvre.



M. TARTINVILLE précise qu'une erreur avait été relevée sur le budget en comité technique. Elle a été corrigée dans la version présentée en comité de programmation.

Mme DALLOT remercie M. de RAFELIS pour cette présentation.

▪ **Projet « Démarche expérimentale pour la dynamisation du tourisme sur un territoire ».**

Mme DALLOT invite M. de RAFELIS à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. de RAFELIS précise que le caractère innovant de cette action est clairement affiché par la Région qui souhaite conduire sur la 3CBO une expérimentation par l'animation et la mise en réseau des acteurs du territoire. Il ajoute qu'il n'est pas fermé à une participation financière de la collectivité.

Mme COATGLAS indique que contrairement à l'action précédente qui émerge sur une ligne d'investissement qui oblige la collectivité à apporter un minimum de 20%, il s'agit ici d'une dépense de fonctionnement. La règle établie dans les fiches action du GAL Pithiverais et Gâtinais prévoit un financement à 100% de fonds publics.

Mme BEVIERE demande sur quelle ligne Régionale émerge cette opération ?

M. de RAFELIS précise que Mme de CREMIERS, Vice-Présidente de la Région Centre Val de Loire en charge du tourisme, a demandé une ligne spécifique au niveau régional afin de conduire des expérimentations sur des sites pilotes. La 3CBO est un territoire pauvre en matière touristique, il n'y a pas d'office de tourisme couvrant la totalité du territoire et la Région fait néanmoins le pari qu'il est possible de développer des activités touristiques sur ce type de territoire par la mobilisation des partenaires et la mise en réseau des acteurs.

Mme BEVIERE souligne que dans cette opération on peut penser qu'il s'agit plus d'une aide à la Région qu'à la collectivité puisque c'est elle qui souhaite conduire l'expérimentation.

M. ROUMEGUERE ajoute que ce territoire n'a pas d'atouts emblématiques en matière touristique. Pour autant, il est doté de capacités d'accueil importantes, d'artisans d'art, de petit patrimoine de qualité. Aujourd'hui tout fonctionne sur ce territoire de manière isolée, la première réunion en a été le reflet puisque les personnes se découvraient. Par ailleurs, il s'agit d'une expérimentation peu consommatrice qui ne nécessite pas de lourds investissements.

Mme PENASSON indique que cette initiative est complémentaire à l'action conduite par la CCI sur le territoire du Pithiverais dans le cadre de la démarche expérimentale. Le postulat de base est identique, les acteurs ne se connaissent pas et les ressources touristiques ne sont pas suffisamment mises en valeur.

M. TARTINVILLE précise que l'expérimentation est bien au cœur du programme Leader, toutefois, celle-ci doit déboucher sur des actions pérennes. La communauté de Communes s'engagera-t-elle dans une continuité de développement en matière touristique ?

M. de RAFELIS répond que la volonté de la collectivité est bien de donner une impulsion particulière au développement économique et touristique, c'est d'ailleurs dans cette perspective qu'un agent en charge du développement économique est en place sur ces missions depuis plusieurs années. L'agent supplémentaire en charge spécifique du développement touristique n'a pas vocation à disparaître et la collectivité a la volonté de maintenir le poste à la fin de la mission.

Mme DALLOT remercie M. de RAFELIS de sa présentation.



▪ **Projet « Expérimentation d'un maillage d'acteurs pour un Grand Pithiverais très accueillant ».**

Mme DALLOT invite Mme COLFORT à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

Mme PENASSON souligne l'intérêt de cette initiative qui permet d'impliquer des acteurs, notamment les commerçants, dans la vie de leur territoire. Cette expérimentation sera sans aucun doute reprise sur d'autres territoires.

Mme COLFORT ajoute qu'un réassort régulier sera aussi un gage de qualité sur ce maillage en proposant des documents à jour sur chacun des sites. Une signalétique extérieure est envisagée pour mieux identifier les lieux, la difficulté réside dans le fait d'avoir une signalétique amovible compte tenu de la proximité de sites classés dans les centres bourgs.

M. RICHARD remarque que la dimension économique est certaine pour les acteurs qui vont s'engager dans cette démarche. Celle-ci est d'autant plus intéressante qu'elle permet de considérer les commerces dans leur dimension d'animation du territoire.

M. TARTINVILLE demande si ces 7 à 8 premiers sites amèneront l'ouverture d'autres sites ?

Mme COLFORT répond qu'il ne s'agit pas aujourd'hui d'une obligation, c'est après évaluation de cette expérimentation que l'Office de Tourisme jugera s'il est utile et nécessaire d'étendre la démarche.

Mme DALLOT remercie Mme COLFORT de sa présentation.

▪ **Projet « Donner un rayonnement touristique et culturel au chantier de bénévoles internationaux du Théâtre des Minuits ».**

Mme DALLOT invite M. PARENT et Mme FAIVRE D'ARCIER à présenter leur projet

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. TARTINVILLE précise que le comité technique avait émis des doutes sur les prévisions 2019, n'ayant pas de visibilité sur l'ouverture des chantiers au public. Ces points ont été revus en proposant une montée en charge sur les 2 années. Il ajoute que le site bénéficie d'un bail emphytéotique qui précise que le lieu doit être tourné vers des activités culturelles et touristiques, ceci pour ôter toute ambiguïté compte tenu qu'il s'agit d'un lieu privé. La démarche des chantiers de bénévoles n'a d'intérêt que si elle est reproductible ailleurs, ce qui est le cas sur ce site. Il suggère que le comité de programmation prenne un avis de principe sur les 2 années avec un redimensionnement si nécessaire de l'année 2019 en fonction des réalisations 2018.

M. ROUMEGUERE remarque que la démarche pérenne repose lourdement sur les fonds publics, il s'interroge sur une viabilité des actions dans la durée. Par ailleurs, les délais de versement des fonds Leader étant importants, il faut que l'association soit en capacité de les anticiper pour avoir la trésorerie suffisante.

M. PARENT répond que ces préoccupations sont tout à fait fondées et légitimes. La problématique de la trésorerie est au cœur des préoccupations de l'association, des solutions sont actuellement envisagées avec Centre Actif pour conforter la trésorerie de façon pérenne. S'agissant de la pérennisation, ces deux années d'ouverture des chantiers et les animations artistiques permettront de consolider les bases de cette nouvelle offre qui pourront ensuite s'inscrire dans un financement PACT dans lequel le théâtre s'est engagé. Les chantiers ouverts au public sont des offres qui plaisent aux visiteurs, par ailleurs des ateliers seront proposés pour compléter cette offre : taille de pierre, utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, ...



Mme FAIVRE d'ARCIER ajoute que la formule sur 2 années est plus pertinente car il n'y a pas à ce stade de visibilité sur les retombées potentielles de l'ouverture de ce type de chantier.

M. RICHARD ajoute que Les Minuits proposent aujourd'hui une diversité d'offres très élargie : le théâtre, les chantiers mais aussi un jardin « remarquable ». C'est un partenaire culturel et touristique de qualité pour la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais.

Mme DALLOT remercie M. PARENT et Mme FAIVRE D'ARCIER de cette présentation.

▪ **Projet « Augerville retrouvera sa cloche ».**

Mme DALLOT invite M. CITRON à présenter son projet

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

Mme DALLOT précise qu'après étude en comité technique, il a été demandé à la commune de retirer la fonte de la cloche pour ne conserver que l'animation.

M. ROUMEGUERE demande où en est le bouclage financier, le cout de la fonte de la cloche étant assez élevé ?

M. CITRON répond que plusieurs demandes ont été effectuées : le Département dans le cadre de l'aide aux petites communes et le fonds culturel, la Fondation du Patrimoine avec le lancement d'une souscription publique. La collectivité espère atteindre 80% de financements sur la fonte de la cloche.

M. GODEAU demande comment est envisagée l'installation ?

M. CITRON précise que la cloche sera fondue le 14 juillet et décochée le 15, elle partira ensuite en atelier pour ajuster la note et pour effectuer les gravures. La collectivité prévoit un baptême le 11 Novembre 2018.

M de RAFELIS demande s'il est envisagé de restaurer la cloche principale ?

M. CITRON indique que cette action sera engagée après installation de la nouvelle cloche. Cette cloche ancienne étant classée, la DRAC suivra et financera cette restauration.

M. RICHARD souligne le caractère original de cette animation pour valoriser et mettre en avant le patrimoine du territoire.

Mme DALLOT remercie M. CITRON de cette présentation

**AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION SUR LES PROJETS PRESENTES POUR AVIS D'OPPORTUNITE.**

Mme DALLOT revient sur les différents projets présentés précédemment et propose de reprendre la grille d'analyse qui permettra ensuite de voter.

• **« Etude de valorisation de la Vallée de la Cléry »**

Pour ce dossier M. de RAFELIS quitte la séance, en tant que Président de la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°2 « Identifier et développer les circuits touristiques et leur articulation »	11 200 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : majorité de B	<b>FAVORABLE</b> (13 voix sur 13 votants)

Préconisations formulées : Prévoir une mise en ligne des résultats de l'étude de façon plus large.

- **« Démarche expérimentale pour la dynamisation du tourisme sur un territoire »**

Pour ce dossier M. de RAFELIS quitte la séance, en tant que Président de la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°7 « Organiser les acteurs du tourisme dans une démarche d'excellence »	20 000 €	Critères discriminants : B Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : majorité de A	<b>FAVORABLE</b> (13 voix sur 13 votants)

- **« Expérimentation d'un maillage d'acteurs pour un Grand Pithiverais très accueillant »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°3 « Organiser l'accueil et l'information touristique »	12 580 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : majorité de A	<b>Favorable</b> (14 voix sur 14 votants)

- **« Donner un rayonnement touristique et culturel au chantier de bénévoles internationaux du Théâtre des Minuits »**

Pour ce dossier M. PARENT quitte la séance, en tant que membre du Théâtre des Minuits et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°5 « Structurer et développer l'offre de culture et d'art de vivre »	34 640 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : A Critères complémentaires : A	<b>FAVORABLE</b> (13 voix sur 13 votants)

Préconisations formulées : L'animation 2019 devra être dimensionnée au regard des résultats de 2018, le comité de programmation sera vigilant sur ces aspects lors du dépôt du dossier définitif.

- **« Augerville retrouvera sa Cloche »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°5 « Structurer et développer l'offre de culture et d'Art de vivre »	6 415.42 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de B aucun D Critères complémentaires : majorité de A	<b>FAVORABLE</b> (14 voix sur 14 votants)

Préconisations formulées : Prévoir un reportage photo le jour de l'animation pour assurer la pérennité de l'événement dans le temps.

<b>AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION POUR AVIS D'ATTRIBUTION</b>
--

- Gestion / animation du programme Leader 2018

Mme BEVIERE, MM TARTINVILLE et de RAFELIS ne prennent pas part au vote en tant que représentants de la structure porteuse assurant le cofinancement de cette action, et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°10 « Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation »	01 Mars 2018	39 716.00 €	<b>FAVORABLE</b> (11 voix sur 11 votants)

- Création d'une aire de camping-car à Douchy-Montcorbon

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°6 « Structurer et développer l'offre d'hébergement et d'accueil »	19 Mars 2018	13 002.40 €	<b>FAVORABLE</b> (14 voix sur 14 votants)

- Circuit ValMares

Lors de l'instruction une modification a été apportée sur le tableau des frais salariaux pour faire correspondre les heures annuelles de travail au document comptable présenté. Cette modification a également entraîné une baisse des coûts indirects.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer l'offre de tourisme de nature »	19 Avril 2018	12 598.68€	<b>FAVORABLE</b> (14 voix sur 14 votants)

- Communication offensive de l'Office de Tourisme Intercommunautaire

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°8 « Développer une stratégie de communication offensive et partagée »	03 Avril 2018	18 610.40 €	<b>FAVORABLE</b> (14 voix sur 14 votants)

- Tours et détours en Gâtinais – Dordives une ville mobilisée en faveur des mobilités douces et l'écomobilité

M. BERTHAUD ne prend pas part au vote en tant que maire de Dordives et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Lors de l'instruction un devis a été retiré de l'enveloppe éligible compte tenu que celui-ci n'était pas daté – ceci ne permettant pas de vérifier la concordance des dates éligibles.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer l'offre tourisme de nature »	03 Mai 2018	15 359.12 €	<b>FAVORABLE</b> (13 voix sur 13 votants)

- Etude préalable à la rénovation du château de la Neuville sur Essonne

M. PARENT ne prend pas part au vote en tant que membre du Théâtre des Minuits et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°5 « Structurer et développer l'offre de tourisme de culture et d'Art de vivre »	04 Mai 2018	9 762.00 €	<b>FAVORABLE</b> (13 voix sur 13 votants)

#### POINT SUR LA PROGRAMMATION

A ce stade le taux d'engagement sur les dossiers ayant un avis d'opportunité favorable s'élève à 35%. Le taux d'engagement réel sur la base des dossiers déposés et instruits par la DDT est de 16.6 %.

Il est rappelé que la programmation actuelle devra être finalisée avant le 31 décembre 2020, ce qui laisse encore deux années pour examiner les projets en opportunité. Les dossiers définitifs devant être déposés et instruits avant le 31 décembre 2020, les derniers dossiers devront être en capacité de démarrer très rapidement sur la fin de la programmation.

#### QUESTIONS DIVERSES

- L'Avenant n°2 vient de nous être retourné, cela va permettre de déclencher les conventionnements pour chacune des opérations instruites et ayant reçues un avis d'attribution favorable. Les demandes de paiement pourront ensuite être effectuées.
- M. TARTINVILLE partage une information sur les fonds européens post 2020, pour lesquels l'Europe examine actuellement les modalités. Il semble que la reconduction d'un programme similaire à ce qui existe aujourd'hui soit acquis, toutefois il est vraisemblable que les enveloppes financières soient plus restreintes.
- A noter le prochain Comité de programmation prévu le **25 Septembre prochain** même horaire, même lieu.

Ne relevant pas d'autres points à évoquer, Mme DALLOT lève la séance à 12h30.



COMITE DE PROGRAMMATION GAL PITHIVERAIS&GATINAIS

Feuille d'émargement - Réunion du 15 Mai 2018

MEMBRES TITULAIRES		COLLEGE PUBLIC	MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature	
BERTHAUD Jean		GALLET Jean-Claude		
BEVIERE Monique		COLIN Sébastien		
DE RAFELIS Lionel		GARDIA Georges		
MALET Jean-Jacques		FEVRIER Albert		
MASSON Clément		GUERINET Patrick		
PASQUET Christine	Excusée	MELZASSARD Corinne		
ROBINEAU Isabelle	excusée	TISSERAND Francis		
ROUMEGUERE Pascal		BOURGOIN Christian		
TARTINVILLE Yves		BRUCHET Annie		
THION Denis	Excusé	BARRIER Christian	Excusé	

COLLEGE PRIVE			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
ALERBACK Annie		FONTAINE Alain	
ANGUERA Jean	Excusé	PARENT Arnaud	
BUIZARD-BLONDEAU Maxime	Excusé	ELAMBERT Alain	
BUTOR Carole		PETOUILLAT Robert	
COULON Jean-Marc		HUCK Timothée	
DALLOT Brigitte		ROUSSEAU Viviane	
di STEFANO Alain	Excusé	HANNEQUIN Didier	
GODEAU Denis		HUCK Jocelyne	
BOFFIN Nathalie		MORISSEAU Florian	
GIRARD Quentin		Nocturne de Ferrières	
GOUT Jacques	Excusé	PERTOLDI Sylvianne	Excusée
LEFEBVRE Jean-Jacques	Excusé	de TEMMERMAN Anne	
MANCEAU Jean-Louis		MANNEVY Claude	
MICHE Elodie		SIMONET Christophe	
RICHARD Jean		URVOY-BERTHELOT Sébastien	
SOUCHET Françoise		PAYSE Guy	

INVITES			
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
BESNIER Anne		JANNEQUIN Jean-Louis	
de CREMIERS Christelle		FARACO Claire	Excusée
GABORET Jalila		MASSON Davy	
VOYER David		PENASSON CCT 45	
COUVRAND Nicolas			



**Comité de programmation GAL Pithiverais et Gâtinais**  
**Session du 15 Mai 2018**

PORTEURS DE PROJET		
<i>Intitulé du projet</i>	<i>Nom des personnes</i>	<i>Signature</i>
<b>Etude valorisation Vallée de la Cléry</b>	<b>De RAFELIS Lionel</b>	
<b>Impulser une dynamique touristique à l'échelle 3CBO</b>	<b>De RAFELIS Lionel</b>	
<b>Expérimentation maillage acteurs Gd Pithiverais très accueillant</b>	<b>COLFORT Valérie</b>	
<b>Donner rayonnement touristique et culturel aux chantiers des Minuits</b>	<b>PARENT Arnaud</b>	
	<b>FAIVRE d'ARCIER Coline</b>	
<b>Augerville retrouvera sa cloche</b>	<b>CITRON Olivier ; Maire</b>	
	<b>Corinne MILLAR, Adjoint</b>	
	<b>Christine DUTOIT Secrétaire de Maire</b>	